



Collège Info n°5

Octobre 2022

Bonjour,

Voici le cinquième bulletin d'information trimestriel du Collège des Sociétés Savantes Académiques de France, destiné aux adhérentes et adhérents des associations membres actifs et associés du Collège. Vous pouvez partager largement le lien vers ce document autour de vous : https://societes-savantes.fr/wp-content/uploads/2022/10/Collège-Info_5_octobre_2022.pdf

N'hésitez pas à nous contacter par courriel si vous désirez vous impliquer dans les actions du Collège, ou en proposer de nouvelles.

Le bulletin Collège Info n°6 sera publié en janvier 2023.

Bonne lecture,

Patrick Lemaire
Président,
Collège des Sociétés Savantes Académiques de France
web: www.societes-savantes.fr
mail: presidence@societes-savantes.fr

AU SOMMAIRE DE CE NUMÉRO

Éditorial : Faut-il continuer la recherche scientifique?	3
Structuration du Collège	4
Appel à proposition de nouveaux membres associés	4
Appel à proposition de nouveaux membres actifs	4
Le Collège en régions	5
Réfection du Site Web du Collège: appel à volontaires.	5
Recensement des correspondant.e.s communication des sociétés membres	5

Actions récentes et en cours	5
Païement des cotisations d'adhésion individuelles/groupées aux sociétés savantes par bon de commande institutionnel	5
Demi journée d'échanges en ligne sur l'appropriation des méthodes et des savoirs scientifiques	6
Participation au Conseil Scientifique des Entretiens Territoriaux de Strasbourg	6
Préparations des actions 2023	7
Femmes en tête, mars 2023	7
Congrès 2023 du Collège à Rennes, début du printemps	7
Printemps de l'interdisciplinarité, automne 2023	7
Travail des commissions thématiques	8
Commission enseignement scolaire du Collège	8
Commission doctorat	8

Editorial : Faut-il continuer la recherche scientifique?

Le 27 janvier 1972, Alexandre Grothendieck, lauréat de la médaille Fields pour ses travaux en géométrie algébrique, donna une conférence intitulée "Allons nous continuer la recherche scientifique?"¹. Dans cette conférence, il s'interroge ainsi sur les raisons qui nous poussent à faire de la recherche scientifique alors que "dans chacune des grandes questions qui actuellement menacent la survie de l'espèce humaine, ces questions ne se poseraient pas sous la forme actuelle, la menace à la survie ne se poserait pas, si l'état de notre science était celle de l'an 1900, par exemple." Grothendieck liste un certain nombre de raisons poussant à continuer à faire de la recherche, allant du plaisir individuel de la découverte à l'engrenage qui pousse à publier toujours plus pour exister dans la communauté. Or, pour Grothendieck, la solution aux problèmes qui s'accumulaient alors "ne proviendra pas d'un supplément de connaissances scientifiques, d'un supplément de techniques, mais qu'elle proviendra d'un changement de civilisation."

50 ans plus tard, la répétition d'épisodes toujours plus intenses de canicule, de sécheresse, d'incendies et d'épidémies, l'éradication d'espèces et d'écosystèmes, le retour de la guerre en Europe, avec son cortège macabre de crises énergétique, alimentaire ou géopolitique, s'ajoutent à plusieurs décennies d'accroissement des inégalités sociales. Il est de plus en plus difficile de voir dans cette accumulation de catastrophes une simple série de "crises" qu'il suffirait de résoudre individuellement. Un cycle se termine, qui ne nous offre qu'une porte de sortie: un changement de civilisation à très courte échéance.

Le monde académique ne peut se contenter de rester simple spectateur de cette refondation, qui interroge de manière aiguë le fondement de nos pratiques. Car les sciences, en permettant l'augmentation de la population humaine et la puissance de ses actions, ont largement contribué à la situation actuelle. Mais elles ont aussi permis de prendre conscience de l'impasse dans laquelle nous nous sommes engagés. Pour ne citer que quelques exemples, sans recherche scientifique, le [GIEC](#) n'aurait pas alerté sur l'évolution du climat, l'[IPBES](#) sur l'accélération de la perte de biodiversité et de systèmes écosystémiques, ou - moins connu du public - [IPSP](#) sur la nécessité de repenser l'idée de progrès social.

Alors, faut-il continuer la recherche scientifique?

Pour tenter de répondre, commençons par considérer l'horizon temporel à prendre en compte. Si l'on se limite au seul changement climatique, nous nous rapprochons à grande vitesse - ou nous avons peut-être déjà atteint - des points de bascule irréversibles à l'échelle d'une vie humaine. Si les sociétés ne réagissent pas de manière résolue dès maintenant et pendant les 20 années à venir, il est hautement probable que la terre s'enfonce dans une spirale de destruction que la seule augmentation de la température moyenne de 2 ou 2,5°C ne nous permet pas d'appréhender. Alors que la nécessité de penser sur le temps long est souvent mise en avant comme une des raisons d'être de la recherche scientifique, c'est la notion même de "temps long" qu'il convient de redéfinir aujourd'hui.

A un horizon de 20 ans, il semble ainsi illusoire de penser, comme on le lit parfois, que la recherche scientifique produira des solutions technologiques révolutionnaires. Imaginons par exemple qu'[ITER](#) réussisse à produire demain de l'énergie par fusion nucléaire. Cela restera un résultat de recherche, dont la traduction en processus industriel prendra plusieurs décennies et soulèvera sans doute de très nombreuses réticences dans la société. De même, l'injection dans la haute atmosphère d'aérosols pour ralentir le réchauffement, ou le stockage de CO₂ dans les profondeurs des océans n'ont que peu de chances d'être mises en place à suffisamment court terme, avec un niveau de sécurité suffisant pour que le scénario de la BD "le transperceneige" de Lob et Rochette et le film éponyme de Bong ne soit pas prémonitoire... Heureusement, dans le cas du climat au moins, les solutions techniques nécessaires existent déjà². Le défi est de les mettre en place suffisamment rapidement.

¹ Le texte intégral de cette conférence est disponible [ici](#)

² Voir le rapport du GIEC: [Climate Change 2022: Mitigation of Climate Change](#)

La recherche en sciences expérimentales est-elle pour autant devenue superflue? La fonte plus rapide que prévue de la calotte de l'Antarctique oriental³ révèle que nos connaissances actuelles sont insuffisantes pour prédire l'évolution de ce système, dont la fonte conduirait à une montée du niveau de la mer allant jusqu'à plusieurs dizaines de mètres. De manière générale, la compréhension et la modélisation de la dynamique des systèmes géophysiques, océaniques, écologiques ou atmosphériques restent très insuffisantes pour détecter précocement - et donc éviter - les points de bascule irréversibles d'un système. De plus, le changement climatique n'est qu'un des formidables défis auxquels l'humanité est confrontée. Nourrir une humanité de plus en plus nombreuse, avec un accès à l'eau réduit, tout en se désengageant des pesticides, est un défi technologique majeur. Même si l'humanité réussit à endiguer la montée des températures et à éviter l'effondrement des écosystèmes, le monde à venir sera durablement fragilisé, et donc rempli d'incertitudes. La crise du Covid a montré l'importance des recherches fondamentales amont pour répondre rapidement à un événement imprévu.

Mais à - très - court terme, il s'agit d'éviter l'effondrement des sociétés humaines. En l'absence de solution technologique miraculeuse qui nous permettrait de continuer le "business as usual", il n'y a pas d'alternative, comme l'indiquait Grothendieck, à un changement de civilisation. La recherche en sciences humaines et sociales est donc aux avant-postes de la définition réfléchie d'un nouvel ordre mondial et des moyens à mettre en œuvre pour y parvenir. A la conception actuelle d'un "progrès" mesuré principalement par la croissance du PIB, doit se substituer une définition qui intègre la finitude des ressources et de la capacité d'adaptation de notre planète, la gestion des biens communs, et l'aspiration légitime des populations à plus de justice et d'égalité.

Faut-il continuer la recherche scientifique? Certainement, mais en sortant de la conception courante - et utilisée par Grothendieck - qui limite ce terme aux recherches en sciences "dures" et dites "du vivant", voire qui oppose des recherches "utiles", génératrices de "progrès" et d'innovation, à des recherches en sciences humaines et sociales parfois perçues comme accessoires, voire biaisées. La pertinence et la rigueur des recherches en sciences humaines et sociales doivent être mieux reconnues. Les travaux du GIEC montrent l'importance des synergies entre sciences expérimentales, formelles, humaines et sociales pour un changement de société suffisamment rapide pour limiter le réchauffement climatique à des niveaux - presque - acceptables. Le Collège, de par son interdisciplinarité, est pour cela un lieu de connaissances partagées, d'échanges privilégiés pour co-construire de nouveaux lendemains.

Patrick

³ Response of the East Antarctic Ice Sheet to past and future climate change, [Nature 10 aout 2022](#)

Structuration du Collège

Appel à proposition de nouveaux membres associés

Les membres associés sont des associations de visibilité nationale à caractère scientifique, éducatif ou culturel qui satisfont aux conditions de la [charte des membres associés](#). Ce sont par exemple, des associations de médiation scientifique ou de promotion des sciences, de dirigeant.e.s de l'ESR ou de hauts fonctionnaires, de professeurs du secondaire ou du primaire, de journalistes, etc.

La campagne de propositions de nouveaux membres associés lancée entre juin et le 1er octobre a permis de collecter 40 propositions qui sont actuellement étudiées par la commission "nouveaux membres associés" (Claire Dupas, Pierre Lurbe, François Massol et Guy Wormser) .

Appel à proposition de nouveaux membres actifs

Les membres actifs sont des sociétés savantes françaises de visibilité nationale ou internationale, qui contribuent à faire progresser les connaissances dans les trois grands domaines que sont les Sciences et Technologies, les Sciences du Vivant, et les Lettres, Langues, Sciences Humaines et Sociales, et qui satisfont aux conditions énoncées dans la [Charte des Sociétés Savantes Académiques](#).

Pour renforcer la représentativité du Collège, une campagne de propositions de nouveaux membres actifs a été lancée le 19 octobre. Elle durera jusqu'au 15 novembre. Les candidatures proposées seront étudiées par la commission "nouveaux membres actifs" (Pierre Lube, François Massol, Guy Wormser).

Le Collège en régions

Le collège des Sociétés savantes encourage les collègues membres de différentes sociétés savantes sur un même site à se rapprocher pour effectuer ensemble des actions communes comme prendre ensemble contact avec les autorités locales, monter des événements locaux transdisciplinaires. Le bureau du Collège recense via un [document partagé](#) les diverses personnes intéressées. Merci de le remplir le cas échéant.

Deux noyaux sont en cours de création : le plus avancé à Montpellier et un autre à Rennes à l'occasion de la prochaine assemblée générale du Collège. N'hésitez pas à rejoindre le mouvement là-bas et ailleurs!

Réfection du Site Web du Collège: appel à volontaires.

L'actuel site web du Collège a été sécurisé, mais reste dans une configuration assez primitive. Il n'est notamment pas adapté pour donner accès à un annuaire des sociétés membres, qui permette de les mettre en avant. Il ne donne pas accès à des espaces dédiés à différentes populations (membres de la communauté académique, étudiants et jeunes, enseignants de l'EN, grand public, journalistes, responsables politiques, monde économique...). Nous avons voté sa réfection lors de la dernière AG.

Nous cherchons donc des volontaires afin de participer à la rédaction du cahier des charges du nouveau site qui sera confié à un.e prestataire. Il n'est pas nécessaire d'avoir une expérience préalable de la conception d'un site et il est possible de participer à la conception d'une partie du site seulement. Il suffit juste d'avoir des idées de contenus à mettre en avant, de connaître des sites dont nous pourrions nous inspirer, et généralement, d'avoir le désir d'accroître la visibilité des travaux du Collège et de la communauté académique dans son ensemble.

Pour participer, merci de remplir ce (très court) [questionnaire en ligne](#).

Création d'un réseau des correspondant.e.s communication des sociétés et associations membres

C/o Ecole Normale Supérieure de Rennes, 11 Avenue Robert Schumann, F-35170 Bruz, France

Association loi 1901, RNA W353021707, SIREN 902386077

web: <https://societes-savantes.fr>

Suite à l'appel à volontaires du Collège des Sociétés Savantes pour la mise en place d'un panel de réseaux sociaux, l'association est désormais présente sur [Facebook](#), [Linkedin](#), [Twitter](#), [Instagram](#) et [Youtube](#). Ces réseaux serviront à relayer les informations du Collège, à effectuer une veille autour des thématiques de l'enseignement et de la recherche et à valoriser des contenus produits par les sociétés membres. Afin de les faire rayonner, nous cherchons à identifier l'ensemble des responsables de la communication de chacune des sociétés savantes. Si vous êtes responsable d'un ou plusieurs réseaux sociaux d'une société membre, merci de vous recenser [via ce sondage](#). Nous vous recontacterons pour vous demander votre appui sur la diffusion de certaines informations importantes. Afin de faire rayonner les contenus du Collège, nous vous invitons à vous abonner et à relayer au maximum. Ces comptes peuvent également être interpellés et notifiés de toute actualité concernant les thématiques défendues par le Collège.

Actions récentes et en cours

Païement des cotisations d'adhésion individuelles/groupées aux sociétés savantes par bon de commande institutionnel

Un des rôles du Collège est de soutenir ses membres et de les représenter auprès des administrations. Une question récente sur l'[arrêt de la Cour des Comptes n° 41151 du 6 décembre 2004](#) a rendu impossible le paiement des adhésions individuelles aux sociétés savantes par bon de commande dans plusieurs organismes dont le CNRS. Cette situation est critique pour les nombreuses sociétés savantes dont les revenus proviennent majoritairement du paiement des cotisations d'adhésion individuelles ou collectives, souvent payées par bon de commande sur les crédits de recherche des adhérents.

Le Collège a obtenu un rendez-vous auprès de la direction des affaires financières du MESR afin d'explorer les moyens de limiter les conséquences pour les sociétés savantes de cet arrêt. Nos interlocuteurs ont souligné que l'arrêt de la cour des comptes doit s'appliquer, mais que cela n'empêche pas de réfléchir à une solution qui serait précisée dans des instructions aux agents comptables des opérateurs. La réunion a ainsi esquissé les deux pistes suivantes qui seront examinées dans le futur proche.

Adhésions collectives dans l'intérêt du service : Certaines sociétés savantes proposent déjà, en plus des adhésions individuelles, des adhésions collectives sous différents formats, pour une partie ou l'ensemble des scientifiques d'une structure de recherche telle que UMR ou EA. Au vu des services professionnels que les sociétés savantes remplissent, ce type d'adhésion pourrait entrer dans le cadre des dépenses faites dans l'intérêt du service - et donc être payées sur des crédits de recherches - à condition que seul le nom de la structure soit mentionné sur le bon de commande et sur la facture (exemple: 4 adhésions, équipe xx, UMRxxx). L'identité des membres de la structure concernés pourra être communiquée à la société en parallèle. Les membres quittant une structure adhérente perdent les bénéfices de cette adhésion collective. Inversement, les nouveaux membres peuvent en bénéficier dès leur arrivée.

Reçus fiscaux pour les adhésions individuelles : L'adhésion dans l'intérêt du service ne pouvant être retenue pour les adhésions individuelles, celles-ci peuvent continuer à être considérées comme des dons destinés à favoriser les activités de la société. Elles sont donc ouvertes à déduction fiscale si le statut de la société le permet (association d'intérêt général ou reconnue d'utilité publique).

Au cours de la discussion, nos interlocuteurs ont encouragé le Collège des sociétés savantes à favoriser l'harmonisation des politiques d'adhésion à ses sociétés membres, dans le respect des spécificités de chacun. De plus, la majorité des sociétés savantes satisfaisant aux [critères des associations d'intérêt général](#), une évolution de leurs statuts en ce sens permettra à leurs adhérent.e.s de bénéficier de déductions fiscales sur leurs adhésions.

Demi journée d'échanges en ligne sur l'appropriation des méthodes et des savoirs scientifiques

Le 11 octobre 2022, le Collège a organisé une journée sur l'appropriation des méthodes et des savoirs scientifiques. Au total 28 personnes ont contribué aux réflexions de la journée, représentant 6 sociétés savantes en Sciences et Technologies, 9 en Sciences du vivant, 4 en Lettres, Langues, Sciences humaines et sociales, 1 association membre associé, le bureau et le conseil d'administration du Collège. En introduction Patrick Lemaire (président du Collège) a rappelé qu'au niveau du Collège une équipe de communication pilotée par Éléa Héberlé se met en place. Marie-Claire Chauvin qui en fait partie a souligné que sa stratégie est encore à préciser, ce qui sera prochainement fait.

Lors de la journée, de nombreuses préoccupations partagées ont été exprimées : l'importance de communiquer vers le grand public pour lutter contre les fausses représentations; le rôle de l'école et des réformes (école, collège, lycée et enseignement supérieur); comment interagir avec les médias et faire passer des messages; comment lutter contre les faux messages, en particulier sur les réseaux sociaux; comment identifier les bonnes sources d'information; comment renforcer les interactions avec les journalistes; quelle vigilance aux prises de parole qui ne viennent pas des scientifiques; comment développer des conférences grand public; ... Des besoins partagés de formation ont été exprimés, pour parler au grand public, aux scolaires, pour mieux connaître les outils de communication en particulier les réseaux sociaux, pour communiquer avec les médias. Plusieurs pratiques mises en place dans certaines sociétés ont été soulignées.

Les débats des deux sessions "Traverser le plafond de verre de la communication médiatique" puis "De la compréhension à l'appropriation" ont permis de préciser ces points et de réfléchir à des pistes d'actions qui pourraient être retenues comme axes stratégiques du Collège. Ils ont montré la richesse collective du dialogue entre membres du Collège. À suivre....

Participation au Conseil Scientifique des Entretiens Territoriaux de Strasbourg

Chaque année, les Entretiens Territoriaux de Strasbourg (ETS), rassemblent plus de 1000 cadres dirigeants territoriaux (administrateurs, ingénieurs en chef territoriaux, officiers supérieurs de sapeurs-pompiers, conservateurs ou médecins territoriaux) pour réfléchir aux grands enjeux de l'action publique locale. L'événement est aussi ouvert à l'ensemble des acteurs du territoire participant à la transformation publique : partenaires des collectivités, fonction publique d'Etat et hospitalière, entreprises et associations.

Le collège a été invité à rejoindre le conseil scientifique des ETS, qui auront lieu cette année les 15 et 16 décembre sur le thème: "[Voyage au cœur de la décision](#)". Florence Hachez (VP interdisciplinarité) et Patrick Lemaire (Président) nous y représenteront avec pour mission de renforcer les liens entre le monde académique et collectivités territoriales et de mieux cerner les besoins académiques de celles-ci.

Préparations des actions 2023

Femmes en tête. mars 2023

L'opération « Femmes en tête » lancée par le Collège en 2022 à l'occasion de la journée internationale des droits des femmes le 8 mars s'est étendue sur tout le mois de mars et a rencontré un grand succès. Le Collège a mis en lumière, via dix portraits, l'action de femmes travaillant dans tous les domaines scientifiques, de tous âges et de tous niveaux et dont l'apport à la science, à sa diffusion et à sa valorisation sociale, sociétale, politique ou économique a été jugé important.

L'opération « Femmes en tête » est donc reconduite pour mars 2023. Les sociétés membres actifs et les membres associés du Collège sont invités à adresser des propositions avant le 12 décembre 2022, en remplissant un questionnaire en ligne dont l'adresse sera fournie dans les prochains jours. Les propositions non retenues lors de la précédente édition pourront être soumises à nouveau, pour une

seconde fois seulement. N'hésitez pas à contacter les responsables de votre société pour lui suggérer des noms!

Les dix propositions qui seront retenues feront l'objet d'une large communication. Nous remercions à l'avance les membres du Collège pour leur participation à cette opération très multidisciplinaire qui vise à valoriser les femmes scientifiques, aujourd'hui trop peu nombreuses, auprès de la communauté scientifique, des jeunes et de l'ensemble de la population.

Congrès 2023 du Collège à Rennes, début du printemps

Chaque année le collège organise un congrès annuel, dont l'ambition ira croissante au fil des ans. Après l'édition 2022 au musée des confluences à Lyon (les présentations sur le thème de l'intégrité scientifique sont disponibles sur la [chaîne Youtube](#) du Collège), l'édition 2023 aura lieu fin mars ou début avril 2023 à l'ENS de Rennes, qui est aussi le siège social du Collège.

Le congrès se déroulera sur 2 jours. La première journée sera dédiée au travail des commissions thématiques et du CA. La seconde journée, se tiendront l'assemblée générale annuelle de l'association, une demie journée académique dont le thème sera "Culture scientifique et territorialité", une conférence de presse et une conférence grand public le soir à l'espace des sciences, dans le cadre de leur programmation hebdomadaire. L'AG du congrès est ouverte aux représentant.es des sociétés membres. La demi-journée académique est également ouverte aux adhérent.e.s des associations, membres actifs et associés, de la région rennaise.

Si vous désirez participer à l'organisation locale du congrès, ou si vous avez des suggestions de thèmes (et d'intervenant.e.s) pour la conférence grand public, merci de remplir ce [très court formulaire](#).

Printemps de l'interdisciplinarité, automne 2023

Promouvoir le dialogue entre les sciences humaines et sociales et les sciences expérimentales et formelles est l'un des objectifs prioritaires retenu par le Collège des sociétés savantes académiques de France. Dans ce cadre, le **Printemps de l'interdisciplinarité** vise à mettre en lumière des expériences de pratiques interdisciplinaires entre champs traditionnellement éloignés. Vous pouvez retrouver les présentations de la première édition sur la [chaîne Youtube](#) du Collège.

Le prochain "Printemps" aura lieu... à l'automne 2023 pour faciliter la participation des étudiant.e.s en master. Si vous désirez participer à son organisation, l'héberger dans votre ville, ou proposer des thèmes et des intervenant.e.s, merci de remplir ce très court [formulaire](#).

Travail des commissions thématiques

Commission enseignement scolaire du Collège

Note sur la formation initiale des enseignants

Lors de la rentrée, le 25 août 2022 à la Sorbonne, le Président de la République a déclaré « La confiance que nous devons à nos enseignants passe par une amélioration de la formation initiale (...) nous devons repenser, et sans doute plus en profondeur qu'on ne l'a fait ces dernières années, la formation de nos enseignants ».

La commission enseignement scolaire du Collège des Sociétés Savantes Académiques de France, forte du large champ disciplinaire qu'elle représente, s'est penchée sur la récente réforme de la formation initiale des enseignants du primaire et des collèges et lycées et a publié le 16 octobre une note intitulée: [« Repenser collectivement la formation initiale des enseignants »](#).

Après avoir rappelé les acteurs et les enjeux de la formation initiale des enseignants, cette note dresse un bilan des principaux écueils auxquels se heurte actuellement la formation en master «Métier de l'Enseignement, de l'Éducation et de la Formation» (MEEF) : organisation difficile, entrée dans le métier de plus en plus compliquée, aggravation des inégalités sociales, moindre maîtrise des connaissances disciplinaires... tandis que les stages, pivot de la formation professionnelle, concentrent les problèmes. La note formule huit recommandations pour une évolution pertinente et concertée de cette indispensable formation.

Le texte a été envoyé aux membres du collège, à des associations de professeurs de l'enseignement secondaire, à des responsables politiques et à des journalistes. Elle a été relayée par l'AEF et nous avons été contactés par *Le Monde* pour envisager une tribune.

Plan Sciences et technologie à l'école primaire

En février 2022, le ministère de l'éducation nationale de la jeunesse et des sports et le ministère de l'enseignement supérieur de la recherche et de l'innovation avaient décidé de lancer une action nationale, initialement nommée «plan sciences», pour développer l'enseignement des sciences (physique et biologie) et de la technologie à l'école primaire afin de répondre aux besoins des élèves et des enseignants. Cette action était prévue pour la rentrée 2022. Elle est maintenue par le nouveau ministre de l'Éducation Nationale, mais la rentrée est passée sans que des annonces aient été faites à ce sujet. Pour éviter toute ambiguïté avec les plans mathématiques et français dotés de moyens conséquents, cette action ne sera pas nommée « plan » mais nous sommes en attente du nom officiel de cette action.

Comme nous l'avons expliqué dans le précédent numéro de Collège Info, Estelle Blanquet (SFP) représente le Collège dans le comité de suivi de ce dispositif et la Commission Enseignement Scolaire du Collège souhaite donner un minimum de contour à la demande du ministère avant de la relayer largement, afin qu'elle débouche sur des actions pertinentes auprès des élèves et des enseignants,. Estelle Blanquet et Louise Nyssen ont réuni fin juin des membres de la SFμ (microscopie), de la SF2E (Écologie, évolution), de l'AFM (mécanique), ainsi que de l'association Femmes & Sciences. Après avoir échangé sur nos expériences respectives concernant les actions menées auprès des élèves ou des enseignants d'école primaire, nous avons réfléchi à ce que le Collège pouvait apporter. Nous avons élaboré un questionnaire qui sera prochainement diffusé auprès des sociétés savantes et associations membres du collège dont le sujet est en lien avec le plan sciences. L'objet du questionnaire est de faire un bilan des actions existantes et de l'envie ou des capacités des répondants à s'engager dans le cadre de ce dispositif ministériel.

Commission doctorat

La rentrée scolaire 2022 a souligné les difficultés croissantes, dans certains rectorats en particulier, pour les détachements ou mises en disponibilité des enseignant(e)s du secondaire doctorant(e)s ou docteur(e)s ayant obtenu un contrat doctoral ou postdoctoral. Ces problèmes, s'ils ne sont pas nouveaux, soulignent l'absence de réflexion sur la place de ces collègues du secondaire menant une recherche en parallèle de leur enseignement. La commission doctorat du Collège des Sociétés savantes prépare un texte qui visera à souligner la nécessité d'une amélioration de la place et des conditions de recherche des docteur(e)s ou doctorant(e)s en poste dans les collèges et lycées, mais aussi le bénéfice partagé qu'apporterait une meilleure articulation entre enseignement scolaire et universités. Les sociétés membres concernées par la question sont invitées à prendre contact avec Dominique Valérian, coordinateur de la commission doctorat (dominique.valerian@yahoo.fr).